

# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

## 14<sup>ème</sup> compte rendu de la réunion « Atlas des Oiseaux du Gard » du 23 septembre 2017 au château Mourgues du Grès



CHÂTEAU  
MOURGUES  
DU GRÈS



Photo : Jean-Pierre Trouillas

**Présents** : Marie Jo Valéro, Cristophe Grousset, Victor Cazalis, Daniel Bizet, José Cabrera, Cyrille Sabran, Jean Pierre Trouillas, Roland Dallard, Régis Allemand, Serge Collin, Jean Michel Corbier, Gérard Toreilles, Gilles Bousquet, Pascaline Caudal, Jean Denis Méric et Jean-Baptiste Mouronval

**Excusés** : Patrice Cramm, Georges Oliosio, Yves Kayser, Thomas Blanchon, François Livet, Jocelyn Champagnon, Geoffrey Monchaux, Maxime Mollard et Clément Giordano

### Rappel de l'ordre du jour :

- 9h30 – 10h : café ou thé ou petit blanc de bienvenue accompagné de biscuits
- 10h – 11h : tour de table puis présentation de l'atlas
  - rappel du contenu
  - présentation d'une fiche type de l'atlas
- 11h- 12h30 : Tour de table des auteurs afin d'évoquer les problèmes rencontrés concernant les monographies (avec si nécessité projection des cartes) L'idée est que chacun aborde les problèmes rencontrés afin de trouver une solution pour les régler.
  - quid du traitement des données envoyées
  - comment construire le contenu, que mettre en priorité
  - quel support carto.

Au final rappel du contenu de la mono et s'accorder sur la rigueur des représentations biblio, dates...

12h30 - 14h : apéro et repas

14h - 16h30 :

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

- finaliser le tableur du suivi des monographies : rappel actuel

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1F5sMyCZLQeqaiOYUTkFOz2Sods0Lf6Dtz8YomPyWEZo/edit#gid=0>

- établir un choix définitif du nombre de page par espèce

- remettre en "jeu" certaines espèces, déjà choisies par certains d'entre nous nous trop gourmand !!

- nommer un ou des auteurs pour les monographies toujours non pourvues

- point photo sur l'espèce

- Valider l'organigramme de relecture et fixer des dates de retour définitif

- fixer une date définitive pour les premiers retours des monographies.

## Présentation générale

Après avoir remercié le Mas des Mourgues du Grés de son accueil, la réunion commence par des excuses présentées par Gilles Bousquet de la part des personnes n'ayant pas pu venir à cette rencontre pour des raisons personnelles ou de dernière minute (Patrice Cramm, Georges Olioso, Yves Kayser, Thomas Blanchon, François Livet, Jocelyn Champagnon, Geoffrey Monchaux, Maxime Mollard et Clément Giordano).

Suit un tour de table des présent : Marie Jo Valéro, Cristophe Grousset, Victor Cazalis, Daniel Bizet, José Cabrera, Cyrille Sabran, Jean Pierre Trouillas, Roland Dallard, Régis Allemand, Serge Collin, Jean Michel Corbier, Gérard Toreilles, Gilles Bousquet, Pascaline Caudal, Jean Denis Méric et Jean-Baptiste Mouronval du Syndicat Mixte Camargue Gardoise qui évoque le souhait du Syndicat d'être un partenaire actif de cette avifaune (photos aériennes mises éventuellement à notre disposition, rédaction sur la « géographie » du district et prises en charge de certaines monographies)

• Le premier livre blanc est re-présenté ce qui permet d'entrevoir le format de l'Atlas. Il est indispensable de re-préciser le nombre de page des monographies afin de caler le nombre de page pour la définition des districts, de l'évolution du climat, des paysages etc. puisque l'Atlas va dépasser les 350 pages.

Suit une question (posée par Daniel) qui demande si l'on continue sur l'idée d'une parution de l'avifaune « totale » ou si on la scinde en deux un tome nicheur et un tome hivernant et autre. La réponse qui sera donnée l'après-midi. Cela fait un an que la rédaction des monographies a commencé et elle avance lentement. Il nous font donc réfléchir à une re-répartition des monographies qui permettra d'évaluer la quantité de travail restant et donc de répondre à cette question initiale de Daniel.

## **MATINÉE CONSACRÉE À BALAYAGE DE LA PAGE TYPE MONO, SUITE AUX REMARQUES DE LA 12 ÈME RÉUNION DU 16-11-2016**

### **Exemple de monographies d'une page, d'une demi page et d'un quart de page (le grèbe castagneux, le bruant des neiges, l'oie rieuse et l'étourneau roselin)**

Cette partie reprend toutes les idées qui ont été amenées sur la forme et le fond d'une page type et sur les décisions qui ont été prises.

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon

# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

## La forme

C'est un travail réalisé par Gilles sur la représentation de pages types en tenant compte des remarques des uns et des autres et particulièrement celles de Patrice.

- Les cartes actuelles sont figées en 2015, mais des districts ou des mailles déjà annotées peuvent être revalorisées : exemple une maille possible peut passer en probable ou certain, une maille probable peut passer en certain.
- Les nouvelles espèces par district ou par maille ou sur l'ensemble du département du Gard, ne seront mentionnées que dans le corps de la monographie.
- rajouter sur la maquette actuelle la précision 2009-2015 comme il est indiqué 1985-1993 sur l'ancienne carte.
- Ces cartes doivent être expliquées dans la présentation générale des monographies
- Pour l'instant, il n'y a pas de cartographie des migrateurs, mais il est possible de l'envisager. Les auteurs des monos qui souhaitent une nouvelle carte (soit départementale, soit en zoom) doivent préparer la carte et la soumettre à Gilles qui sera chargé de la mettre en forme.
- Différentes propositions sont faites pour indiquer le nombre de données générales
  - o En annexes, dans un tableur avec les données listes rouges etc ?
  - o Que faire pour les espèces régulières mais non présentes pendant la période de décembre-janvier (Ex : barge à queue noire) qui n'ont pas de carte ?
  - o Indiquer le nombre de données pose un problème de biais puisqu'il y a des espèces rares qui vont être notée par de nombreux observateurs au contraire des espèces communes qu'on ne note plus.
  - o Pour la cartographie, il est important d'avoir la qualité de la source qui a permis de construire la carte.

➔ **Décision finale** : Le nombre de données est à rajouter sur les monographies. Il est indiqué en haut associé au statut, collé à droite au dessus de la barre de phénologie. Chacun doit compter le nombre de données totales pour sa monographie, le chiffre exacte doit être indiqué, il ne faut pas d'imprécision. Dans le préambule, il sera expliqué à quoi correspond une donnée.

**SEDENTAIRE**

**Nombre de données**

| J | | F | | M | | A | | M | | J | | J | | A | | S | | O | | N | | D |

- L'indication du nom local de l'espèce est conservée. Si le rédacteur ne trouve pas le nom local, il peut se référer à Jean-Denis Méric.

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

- La petite phrase liée à la photo est importante, parce qu'elle peut apporter des informations complémentaires qui n'ont pas pu être intégrées dans la monographie.
  - Pour les espèces communes, la photo peut être adaptée au texte puisqu'il existe de nombreuses photos, par contre pour les espèces plus rares, le texte devra surement être adapté à la photo puisque les photos sont rares.
  - Il est proposé que les auteurs des photos écrivent eux-même la petite phrase mais cela peut être compliqué puisqu'il y a des photographes externes au COGard.

## ➔ **Décision finale** : l'auteur de la monographie doit rédiger cette petite phrase sous la photo

- Pour la carte des mailles : Est-ce que le pourcentage est indispensable ?
  - Le nombre de maille peut être suffisant

## ➔ **Décision finale** : Le pourcentage est supprimé et remplacé par les termes nicheur probable, certain, possible. Finalement une seule échelle de couleur sera indiquée pour les trois cartes puisqu'elle est identique pour les trois.

- La taille des effectifs : elle est propre à chaque espèce et est donc décidée par l'auteur. Il doit tout de même y avoir une cohérence des échelles entre les données de 1985-1993 et 2009-2015. Les catégories doivent être les mêmes.
- Les termes « Commun localement » et « Stable » sont-ils à sortir des cartes ?
  - Il faut décider du pas de temps utilisé pour définir la tendance. Cette définition se fera en groupe plutôt que seulement par l'auteur de la monographie pour qu'il y ai une cohérence entre les espèces.
  - Enlever « Commun localement » et « Stable » et les indiquer après le statut « Sédentaire ». Problème : ce titre se rattache aussi aux hivernants alors que la tendance ne concerne que les nicheurs.
  - Garder la notion de « Commun localement » pour les deux premières cartes (nicheurs par districts 93 et 2015) en haut à gauche et à la place de l'échelle de couleur qui a été supprimée indiquer la tendance (en bas à gauche de la carte nicheur par maille).
  - Enlever « Commun localement » pour 1985-1993 et ajouter un petit bandeau pour l'état et la tendance aujourd'hui. Problème : Peut être lourd visuellement
  - Il faut définir un critère global pour la stabilité, la progression etc. Définir des termes commun pour tout le monde.

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon

# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

➔ **Décision finale** : supprimer les annotations pour les cartes de l'atlas de 93. Indiquer la tendance évolutive et la répartition actuelle sur les cartes. Indiquer le statut de conservation dans le texte. La tendance évolutive sera défini en groupe lors d'une prochaine réunion.

**Les données** : attention de ne pas oublier de transmettre sur la mono le nombre des données (3) Attention il faut prendre en compte tous les tableurs fournis et seulement celui de faune LR :

- **l'ensemble** des données après avoir dégagé les doublons
- le nombre des données **d'oiseaux** nicheurs (tous les codes Faune LR de 2 à 19) + les espèces nicheuses des tableurs des Non Faune LR Période de 2009 à 2015  
Les dates ultérieures ne concernent que les revalorisations
- le nombre des données **hivernantes (janvier et décembre uniquement)** : du 1er janvier 2009 au 31 janvier 2016. Les dates ultérieures ne concernent que les revalorisations.

## Le fond

- Pour **n'importe quel paragraphe** :
  - Marie-José Valero se propose pour établir une liste des observateurs. Une première base des initiales avait été créée par Jeanne Delhommel et va lui être transmise.
  - Lorsque dans le texte une observation est citée, il faut indiquer le **nom de l'auteur** de l'observation et la date sous la forme **jj-mm-aaaa** entre parenthèse. Si la date est directement citée sans parenthèses, le mois est écrit en toute lettre. (28-12-15, GBo)
  - Dans le texte, une référence littéraire doit apparaître sous l'une des formes suivantes :
    - **S'il n'y a qu'un seul auteur : Nom de famille de l'auteur et année de référence (KAYSER, 2001) ou (KAYSER, 2001a), (KAYSER, 2001b)**
    - **S'il y a deux auteurs : Nom de famille de chaque auteur et année de référence (KAYSER, TROUILLAS, 2008)**
    - **S'il y a plus de deux auteurs : Nom de famille du premier auteur suivi du terme *et al.* et année de référence (KAYSER & al, 2001)**

Si pour un même auteur, il y a plusieurs références pour une même année, elles seront indiquées avec une lettre. Ex : 2011a, 2011b, 2011c ...

Attention : si dans la monographie, il y a des références littéraires, il faut indiquer cette référence à la fin de la monographie pour qu'elle puisse être intégrée à la liste définitive en fin d'ouvrage.



# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

- Lorsqu'une **espèce** est citée dans le texte, son nom est écrit **sans majuscule** (ex : « Contrairement au grèbe huppé »). Par contre dans le titre et en début de phrase le nom de l'espèce prend une majuscule (ex : Grèbe castagneux). 10 voix pour 2 contre
  - Pour les anecdotes, il faut chercher quelque chose qui a du sens. Si l'auteur de la monographie n'a pas d'anecdote pour l'espèce qu'il rédige, il peut demander de l'aide au groupe de l'Atlas. Lorsque la monographie est sur un quart de page, l'anecdote n'est pas obligatoire, elle est écrite sur choix de l'auteur.
- Dans le paragraphe « **Répartition nationale** » :
- Le titre est remplacé par « **Aire de répartition** » afin de pouvoir évoquer la répartition des espèces migratrices)
  - Certains auteurs citent les différentes sous-espèces qui existent. Si les auteurs veulent en parler les laisser faire et si la monographie est finalement trop longue, on pourrait supprimer ces infos là. *Ex : La sous-espèce « ispida » occupe la France continentale exceptée la zone méditerranéenne, où l'on trouve la sous-espèce « atthis », légèrement plus petite ( Martin pêcheur de François Livet)*
- Dans le paragraphe « **Répartition gardoise** » :
- De nombreuses mono, même très complètes, ne font pas référence à l'ancien atlas. Cela me semble dommage. Et ce d'autant plus que nous avons la carte des districts de 1988-1993 qui est présentée ! Ce point ne concerne que les nicheurs. Le groupe de relecture 1 doit vérifier la pertinence de cette référence.
  - Certaines évoquent les premiers arrivés et les premiers départs d'autres non !
  - Certaines évoquent les premiers nids, les premiers pulli, les premiers ébats amoureux, d'autres non !
  - Certaines évoquent la répartition spatiale dans le Gard et d'autres pas ! Quid des 2 cartes présentent ?
  - Certaines mono sont très complètes d'autres survolent ce chapitre alors qu'il doit être le cœur de la mono
  - Essayer dans la mesure de préciser une fourchette de couples  
Si possible essayer en s'appuyant sur les bases de données, les stocs, les études si elles existent de chiffrer des densités, (en linéaires, au km<sup>2</sup>, en temps !!!)
- Dans le paragraphe « **Migration et hivernage** » :
- Il faut évoquer les dates d'arrivées, de départ, les différences entre les passages pré et post-nuptiaux. Ne faudrait il pas évoquer chaque fois le gros des troupes et les dates un peu exceptionnelles ?





# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

- Dans le paragraphe « **Menaces et mesures de protection** » :

Il faut citer dans le texte, le statut de conservation au moins au niveau du Languedoc-Roussillon. Daniel Bizet doit envoyer le fichier et le lieu où l'on peut trouver les statuts Languedoc-Roussillon.

- Le titre est remplacé par « **Statut de conservation, menaces et protection** »

## Taille du texte

Après les premiers retours il semble difficile pour certains d'entre vous de tenir le challenge initial. Après discussion nous pourrions envisagé exceptionnellement, si l'espèce si prête (rare, typique de LR...), si les données le favorise... nous proposons :

- espèce sédentaire nicheur
  - 1 page : le nombre de signe (espace inclus) doit être compris entre 3 600 et 3 800 signes pour 43 lignes max.
  - 1,5 page (**exceptionnellement** : 6 000 caractères max)
- espèce hivernante régulière ou migratrice
  - 0,5 page (voir ex. bruant des neiges 1 500 caractères max, voir maquette B. des neiges) avec carte et photo)
  - 1 page (**exceptionnellement** : 4 000 caractères max)
- espèce occasionnelle
  - ¼ page :
    - avec carte ou photo : 900 caractères grand maximum
    - sans carte ni photo : 1 500 max
  - 0,5 page : idem espèce hivernante régulière ou migratrice

Apéritif et déjeuner autour des plats apportés par les uns et les autres, d'une ratatouille préparée par Jessica, la compagne de Cyrille et du vin mis à notre disposition par le château Mourgues du Grès (merci à eux et à vous tous).



Photo : Jean-Pierre Trouillas

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



# Centre Ornithologique du Gard

Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

## L'APRES MIDI EST CONSACRÉE AU BALAYAGE DES AUTEURS DE MONO AFIN DE PRECISER NOTRE CAPACITÉ A TENIR LES DELAIS.

### Compréhension du schéma de groupe de relecture

Gilles rappelle comment fonctionne le système de relecture. Quand plusieurs personnes sont inscrites pour la rédaction de la monographie d'une même espèce la relecture se fait entre ces différents auteurs. Lorsqu'il n'y a qu'une personne en charge de la rédaction, il se fait relire par le 1<sup>er</sup> groupe de relecture par thématique. Lorsque la première version est validée par les différents auteurs ou le groupe thématique, la monographie est envoyée à Gilles qui la transmet au 2<sup>ème</sup> groupe de relecture. Lorsque la monographie est validée par ce 2<sup>ème</sup> groupe elle est envoyée en relecture finale au 3<sup>ème</sup> groupe.

Pour l'instant il n'y a pas eu de centralisation. Pour la relecture, il faut envoyer la dernière version directement au relecteur. Pour garder une trace des différentes versions existantes, chaque version doit être envoyée en copie (en plus du relecteur) à Gilles Bousquet et Pascaline Caudal, afin que des dossiers de sauvegardes soit créés.

**Pour que la parution du livre puisse se faire en décembre 2018, il est impératif que les 1<sup>ère</sup> versions de toutes les monographies soient terminées pour décembre 2017.**

Une liste des adresses mails des différents relecteurs est jointe à ce compte-rendu.

### Nouvelle répartition des monographies

A chaque auteur présent est demandé un engagement ferme sur sa capacité à tenir le délai d'une première livraison des monographies à la fin du mois de décembre. Le tour de table a permis de redistribuer certaines mono déjà attribuées et à se répartir les 36 monographies restantes.

Ne sont notées à la suite que les modifications engendrées par le tour de table :

- Après appel à Bérenger il s'engage à rédiger ses 9 monographies
- Bernard Ricau : Gérard essaiera de la rappeler
- Après avoir contacté David Roux : il s'engage à rédiger la mono sur le Faucon Eléonore
- Jean Pierre Trouillas est en contact pour collaborer étroitement avec les auteurs potentiels de Camargue : Il lui reste 17 espèces à produire
- Patrice Cramm : nous lui avons affecté le Rossignol (en attendant son accord !)
- Gael Karczewski : Gérard essaiera de le contacter pour savoir s'il peut prendre en charge la Chouette de Tengmalm

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



# Centre Ornithologique du Gard

📍 Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

- ➔ Georges Olioso : nous l'avons inscrit sur 4 nouvelles monographies : mésange noire, huppée et nonette et Cochevis huppé (en attendant son accord !). Il lui reste 10 mono à produire
- ➔ Jean Denis Méric prend en charge 3 espèces de plus (guillemot, macareux et pingouin torda)
- ➔ Jean-Baptiste Mouronval, prend en charge 3 nouvelles monographies et se propose de faire une fiche sur les nicheurs exogènes. Il faut lui envoyer les données. 8 mono à produire .
- ➔ Marie Jo prend en charge 2 nouvelles espèces : mouettes pygmée et tridactyle
- ➔ Régis Allemand, se dégage de 4 monographies mais prend en charge l'aigle pomarin. Il lui reste 9 mono à écrire.
- ➔ Victor Cazalis prend en charge 8 nouvelles espèces
- ➔ Roland Dallard dégraisse de 6 espèces. Il lui en reste encore 20 à écrire !
- ➔ Cyrille (RAS). Il lui en reste encore 19 à écrire !
- ➔ Gilles Bousquet prend en charge 3 nouvelles espèces
- ➔ Geoffrey Monchaux prend en charge 9 nouvelles espèces
- ➔ Remi Tiné prend en charge 3 nouvelles espèces
- ➔ Cyrille se charge de contacter Benjamin Vollot pour lui demander de prendre en charge les marouettes de Baillon, ponctuée et phragmite aquatique. Nous attendons sa réponse
- ➔ Cyrille se charge de contacter Brigitte Poulin pour lui demander de prendre en charge les 3 rousserolles. Nous attendons sa réponse
- ➔ José Cabrera prend en charge 3 nouvelles espèces. Il lui en reste 6 à faire
- ➔ Gérard Toreilles prend en charge 1 nouvelle espèce, il lui en reste 22 à envoyer
- ➔ Jean Michel Corbier doit faire parvenir ses 3 mono d'ici la fin novembre.
- ➔ Il manque des photos de paysage pour les différents districts. Si certaines personnes en ont, les fournir à Christophe Grousset

Au terme de ce tour de table il est donc décidé de maintenir une parution autour de l'avifaune du Gard dans son intégralité.

Pensez à mettre à jour le tableur en ligne. Il a été trop peu utilisé cette dernière année !!!

(<https://framacalc.org/Monographies>)

Il est près de 18 heures. La réunion est terminée.

Gilles Bousquet et Pascaline Caudal

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon

# Centre Ornithologique du Gard

Avenue du Champ de Foire-30190 Saint Chaptès - ☎ 04 66 63 85 74  
✉ assoc@cogard.org - www : cogard.org

## Résumé

Modification du fond	Modification de la forme	A faire
<ul style="list-style-type: none"><li>- Indiquer les références en fin de monographie</li><li>- « Répartition nationale » devient « Aire de répartition »</li><li>- Ajouter des références à l'ancien Atlas dans la « Répartition gardoise »</li><li>- Indiquer des dates dans « Migration et hivernage »</li><li>- Citer le statut de conservation dans « Menaces et mesures de protection »</li><li>- « Menaces et mesures de protection » devient « Statut de conservation, menaces et protection »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inscription du nombre de données à côté du statut de l'espèce</li><li>- Rédaction d'une phrase descriptive sous la photo</li><li>- Suppression du pourcentage de présence pour la carte des mailles</li><li>- Regroupement des échelles de couleur en une seule pour les 3 cartes</li><li>- Suppression de la répartition pour 93 mais ajout de la tendance et de la répartition actuelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etablissement d'une liste des observateurs (Marie-José Valero), lui transmettre celle de Jeanne</li><li>- Envoie du fichier et de l'emplacement du fichier des statuts de conservation L-R par Daniel Bizet</li><li>- Pour chaque version faite, envoyer une copie au relecteur, à Gilles et à Pascaline</li><li>- Envoyer les données des espèces exogènes à Jean-Baptiste Mouronval</li><li>- Fournir des photos de paysage à Christophe Grousset</li></ul>



Photo : Jean-Pierre Trouillas

Siret : 387 789 787 00034 Code APE : 925 E – Association loi 1901 non assujettie à la TVA-reconnue d'intérêt général depuis 2010- Agréée protection de la nature et environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Serve civique (LR-030-11-00041-00)

Nos partenaires :

